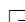


Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51  crs@volleyidf.org

Cachan le, jeudi 30 avril 2026

Saison sportive : 2025/2026

Sanctions Terrain

Compétition	N° du match et Date	Nom et Prénom	Fonction	Club	Sanction Terrain
Championnat Pré-national Senior M	PMAR080 du 18/04/2026	M. BOUCHUT TRISTAN	Joueur	CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY	Carton Jaune
Championnat Pré-national Senior M	PMBR080 du 18/04/2026	M. THEBAULT TRISTAN	Joueur	VOLLEY 6	Carton Jaune
Championnat Pré-national Senior M	PMBR080 du 18/04/2026	M. PETROVIC IVAN	Joueur	VOLLEY 6	Carton Rouge
Championnat Régional 1 Senior F	1FAR080 du 19/04/2026	Mme SOUDANI KATARINA	Joueuse	CNM CHARENTON	Carton Jaune
Championnat Régional 1 Senior F	1FBR077 du 19/04/2026	M. DANIEL JULIEN	Entraîneur	PUC VOLLEY-BALL	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior F	2FAR076 du 18/04/2026	Mme LIMPITSHI DORCAS	Joueuse	ASSOCIATION VOLLEY-BALL DU VAL D'YERRES	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MBR078 du 18/04/2026	M. MOIZARD RAPHAEL	Joueur	VOLLEY-CLUB NOGENTAIS	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MBR079 du 18/04/2026	M. RIBEIRO HUGO	Joueur	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MCR077 du 18/04/2026	M. GONCALVES MARTINS JEAN	Joueur	AS VOLLEY-BALL VELIZY	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MCR079 du 19/04/2026	M. LATORRE TIMOTHEE	Joueur	CONFLANS ANDRESY-JOUY VB	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MDR078 du 18/04/2026	M. LESMOULINS JULIAN	Entraîneur	UNION SPORTIVE CARRIERES SUR SEINE	Carton Jaune

❖ Conformément à l'article 24.2 du RGES : Pour qu'une réclamation de sanction de Terrain soit reconnue valable sur la forme il faut :

- Qu'elle soit confirmée auprès de la Commission Sportive référente, par courriel avec AR, dans les quarante-huit heures (48h) qui suit la rencontre concernée.
- Que cette confirmation soit effectuée par l'intéressé ou son représentant légal.
- Que cette confirmation comporte une argumentation motivée pouvant permettre à la Commission de Discipline concernée d'envisager l'étude de la réclamation.

Seule la réclamation de sanction de Terrain reconnue valable sur la forme peut être étudiée sur le fond par la commission de discipline concernée.

Championnat régional 1 senior masculin

| Poule A :

- Dossier n°69 : 1MAR079 - ACBB 3 / AS VOLLEY-BALL VELIZY 2 du samedi 18/04/2026 :
 - Présence de trois (3) joueurs mutés issus des catégories M18 et M21 du GSA **AS VOLLEY-BALL VELIZY 2** sur la feuille de match.

Championnat régional « Jeunes »

| Tour 1 des Finales du Championnat Régional M13 Féminin « ARGENT » :

- Dossier n°70 : Poule C du samedi 18/04/2026 à Vélizy :
 - L'équipe de **CONFLANS ANDRESY-JOUY VB** ne s'est pas déplacée.

| Championnat Régional « Bronze » M18 Masculin :

- Dossier n°71 : MBR029 - **EXCELLENCE SUD-ESSONNE VOLLEY-BALL 1** / UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF du samedi 11/04/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier « Plateau » au lieu d'une FDME.

❖ Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.